

ATTAC EN LIGNES n°116

Bulletin de l'association ATTAC 63 ——— Décembre 2024



DANS CE NUMÉRO

- % Édito
- % Le train des volcans
- % Fret SNCF
- % Université d'Automne
- % La police au service du capital
- % Traité UE-Mercosur
- % Agenda



ÉDITO

LA STABILITÉ AU PRIX DE L'AUSTÉRITÉ

La motion de censure a eu le Barnier mot (mais la Bayrou de secours est là).

Dans sa chute, la stabilité politique entraîne avec elle l'austère budget 2025 et déclenche une nouvelle crise politique.

Les retraites ne seront pas désindexées, mais il est bien difficile de se réjouir : ce coup d'arrêt tient plus du « *reculer pour mieux sauter* » que d'un réel changement d'aiguillage.

Il semble en effet peu probable que le prochain gouvernement « *d'intérêt général* » suive un sillon différent du précédent, peu probable qu'il ne s'évertue pas à préserver la politique économique appliquée depuis plus de sept ans : le *ruissellement*.

Il est à craindre que la bifurcation politique permettant de résorber le déficit de recettes en mettant à contribution les plus aisés, se fasse encore attendre.

Cette bifurcation est pourtant la première étape pour le redéploiement des services publics, nécessaire pour une autre bifurcation, écologique.

En effet, avec un tiers des émissions nationales de gaz à effet de serre provenant des transports, le réinvestissement dans le train semblerait être, au contraire, un sillon à privilégier.



C'est d'ailleurs le thème de ce bulletin :

fret ou voyageur, on veut des trains !

ADHÉSION

L'adhésion se fait par année civile et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national.

Pour ré-adhérer, vous pouvez notamment utiliser le bulletin pré-rempli joint au journal national Lignes d'ATTAC arrivé mi-janvier.

Pour une 1^{ère} adhésion, un bulletin est disponible sur le site d'ATTAC France (<https://france.attac.org>).

N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérent·es. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

Le train sinistré dans le Massif central

Le Massif Central en général et l'Auvergne en particulier sont sinistrés par rapport au train de par la politique du tout route menée par la Région - qui a volontairement pris la compétence sur les routes et dépensé pour cela des centaines de millions d'euros qui auraient dus être consacrés au ferroviaire.

L'étoile de Clermont a été démantelée : plus de relations possibles avec Saint-Etienne ni le Limousin (Tulle-Brive-Bordeaux), liaisons très difficiles vers le sud et vers Paris. En gros, il n'y a que la ligne vers Lyon qui fonctionne à peu près.

Concernant la ligne Clermont-Laqueuille-Le Mont-Dore-Ussel, le trafic voyageurs n'existe plus qu'entre Clermont et Volvic-Le Cratère et le fret deux fois par semaine entre Clermont et l'usine des eaux du Mont-Dore.

Pour rétablir complètement la ligne, il faut revoir la signalisation entre Volvic et Le Mont-Dore Ussel, refaire les voies entre l'usine des eaux du Mont-Dore et Le Mont-Dore et entre Laqueuille et Merlines (19). Le gros problème de cette ligne est d'être coincée entre 2 régions administratives et 2 régions SNCF qui ne coïncident pas : 10km de *No man's Land* administratif que la région Nouvelle Aquitaine serait pourtant prête à financer...

Mobilisations citoyennes

Ce n'est que grâce aux luttes que certaines lignes bénéficient de relatives améliorations et le Collectif AuRail a été créé qui regroupe 18 associations d'usagers du train en AuRA.

Certaines lignes bénéficient de financement de l'Etat comme la ligne de l'Aubrac, grâce aux efforts du

comité pluraliste de la ligne Béziers Neussargues Clermont et de la présence de l'usine Arcelor Mittal à Saint Chély d'Apcher.

L'association Le Train 634269 milite pour la réouverture de la ligne Clermont - Saint-Etienne (portion Thiers/Boën fermée). Les mobilisations de l'automne 2024 ont permis d'empêcher la SNCF de goudronner les passages à niveau.



Pour la ligne Clermont - Le Mont-Dore - Ussel, une fédération a été créée en avril 2024 à l'initiative de l'association *Retour du Train des Volcans* (RTV) regroupant les communautés de communes, des communes, le Valtom 63, des associations d'usagers et d'élus et bientôt Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et l'agglomération de Tulle. Les quatre députés concernés par la ligne ont été rencontrés et nous apportent leur soutien.

Toutes les personnes rencontrées ont exprimé leur fort attachement à cette ligne et leur besoin pour des déplacements privés, professionnels et médicaux. Certaines entreprises corréziennes n'arrivent pas à recruter faute de desserte ferroviaire.

Au delà d'un service public, le train outil de la démocratie



D'après une étude de l'institut TERRAM[†], le désenclavement par le train de ces territoires permettrait de faire reculer le vote d'extrême droite dans ces territoires. En effet, cette étude montre clairement le lien entre vote extrême droite et éloignement des gares.

Christian, Pierre et Sylvie
de l'association *Retour du Train des Volcans*
<https://www.traindesvolcans.fr>

[†] *Comprendre la géographie du vote RN en 2024*, J. Fourquet, S. Manternach, septembre 2024

FRET SNCF

Au Royaume-Uni, près de trente ans après la privatisation du rail, la renationalisation est prévue et concerne la totalité du système ferroviaire. Mais en France, on privatise, on liquide.

Les cheminot-es sont en grève depuis le 11 décembre pour sauvegarder Fret SNCF qui doit être liquidée au 1^{er} janvier 2025. Fret SNCF serait privatisée et découpée en deux entreprises qui reprendraient les 4500 cheminot-es de Fret SNCF, dans des conditions de travail plus ou moins maintenues pendant 15 mois, mais qui ébranlent déjà la **sécurité ferroviaire**.

Le gouvernement justifie le démantèlement par la

menace d'un remboursement de 5,3 milliards d'euros que la Commission européenne (CE) pourrait réclamer. La CE reproche des subventions indirectes du gouvernement, ce qui aurait désavantagé la **concurrence**. Et plutôt que de négocier, le gouvernement préfère prendre les devants et liquider le Fret : avec des conséquences sociales redoutées et à rebours des engagements français en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre – le transport routier représente près de 30% de ces émissions.

Plutôt que de nous tirer une balle dans le pied, exigeons **un moratoire du plan de liquidation**.

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE D'ATTAC 63

Samedi 23 novembre, nous avons pu accueillir au centre Jean Richepin, Frédéric Viale, économiste et membre d'ATTAC France. Une cinquantaine de personnes nous a rejoint-es tout au long de la journée, avec une séance plénière le matin.

Le thème développé par Frédéric Viale était : **« L'Union européenne est elle la solution ou une part de nos problèmes ? »**. Vaste question qui a alimenté un débat intéressant avec la salle. Après un repas convivial au Corum St-Jean, reprise l'après-midi

avec des ateliers. L'atelier avec Jacky Chabrol **« Faut-il avoir peur du numérique ? »** a mis en lumière les germes autoritaires de nos sociétés numériques, l'impact sur les services publics, ainsi que le manque de débat technocritique sur le sujet.

Et un atelier sur les traités de libre-échange de l'UE avec Frédéric Viale : un rapide historique sur les traités depuis la création de l'UE, nous a permis de comprendre pourquoi nous sommes passé-es de l'OMC aux traités régionaux ou bilatéraux et quel est notre pouvoir d'action en tant que citoyen-ne.

De quoi **ouvrir des perspectives**.

LA POLICE DÉFEND LE CAPITAL

Mardi 13 novembre, dans le crachin clermontois, Place des Carmes, ce slogan prenait tout son sens, jugez plutôt.



Début novembre, coup de tonnerre avec l'annonce de la fermeture programmée des usines Michelin de Vannes et de Lorient soit 1224 employé-es.

Les Bibs décident de venir à Clermont-Ferrand, siège de la maison mère, le jour de la réunion extraordinaire du Comité Social et économique central. Après un accueil militant Place du 1er Mai par la CGT, rencontre aussi avec des Bibs de plusieurs sites, d'autres syndicalistes Solidaires, CFDT... et des politiques locaux (M. Maximi) et nationaux (M. Panot).



Beaucoup de médias. Puis un cortège déterminé se dirige vers le siège Michelin. Là, déception et colère : personne de la maison mère pour répondre aux questions. En comité d'accueil, à l'intérieur de la maison Michelin, **une compagnie de CRS** ! Vision choquante de la force publique payée par nos impôts protégeant une multinationale contre ses ouvriers ! Faut-il rappeler que Michelin se porte bien (3,4 milliards de bénéfices en 2024), touche des crédits d'impôt recherche, mais préfère augmenter les dividendes de ses actionnaires, et licencier ses ouvriers.

Pas de fatalité, il suffirait d'interdire ces licenciements boursiers et de conditionner les aides de l'État à des politiques sociales et environnementales.

Mais là, **c'est un choix politique !**

LE TRAITÉ UE-MERCOSUR

C'était le thème de notre dernier atelier de décryptage au Café-lecture des Augustes : « *Le Mercosur ? C'est pas sûr !* » et nous étions au cœur de l'actualité. Le 6 décembre, Ursula von der Leyen a passé la vitesse supérieure avec la conclusion de l'accord UE-Mercosur au 65^{ème} sommet du bloc latino-américain à Montevideo.



Rappelons que ce traité de libre-échange serait le plus important jamais conclu par l'UE. Il concernerait **780 millions de personnes** avec 45 milliards d'euros d'importations et exportations ! Course de vitesse avant l'arrivée du protectionniste Trump, avec les demandes de l'Allemagne et de l'Espagne d'accéder à de nouveaux marchés pour l'industrie automobile. Les multinationales seront de toute façon les grandes gagnantes.

Déforestation, importation de viande ne correspondant pas aux normes sanitaires, la mort des paysan-nes ici et là-bas. L'opposition des peuples n'aura jamais été aussi forte. En France, du jamais vu, toute la classe politique est contre : les écologistes, les altermondialistes, tous les syndicats

paysans et les souverainistes de tout bord - même si le jeu de Macron, qui ne le conteste que depuis 2019, n'est pas toujours bien clair. Ne serait ce que son refus « ambigu » de signature « en l'état ». De par son mandat, jamais remis en cause, la Commission était seule négociatrice au nom des 27 pays.

Maintenant, il faut que le Conseil Européen se prononce pour le valider ou non avec une majorité qualifiée (soit au moins 15 pays représentant 65% de la population européenne) et après, c'est le Parlement européen qui doit se prononcer à la majorité, simple. Mais, comme ce traité fait partie des « *traités mixtes* », pas juste un traité commercial, il faut un vote à l'unanimité au Parlement européen et une consultation des parlements nationaux.

La Commission menace de séparer le traité en deux et de faire ratifier la seule partie commerciale sans le consentement des parlements nationaux.

Rien n'est perdu : on peut encore agir en constituant rapidement, une minorité de blocage solide avec l'Italie, la Pologne, l'Autriche, les Pays-Bas et l'Irlande et faire capoter la ratification.

Du « *jamais vu* », **mais on y croit !**

AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

Vie interne d'ATTAC 63

PROCHAINE RÉUNION DU CA : mercredi 18/12 à 20h au siège.

PERMANENCES : le **2^{ème} jeudi du mois de 18h à 18h30** au café-lecture des Augustes – le **3^{ème} mercredi du mois de 18h à 19h** au siège.

ATTAC 63 aux Augustes

Chaque mois ATTAC 63 convie le public au café-lecture des Augustes, à Clermont-Ferrand, pour une discussion sur un sujet d'actualité plus ou moins abordé ou déformé par les grands médias. Prochaine séance : **jeudi 9 janvier à 18h30**.

ATTAC 63 sur les ondes

Tous les jeudis de 12h à 12h30 des militants d'ATTAC 63 présentent l'émission **LE GRAIN DE SON** sur radio Arverne 100.2 (rediffusion le samedi à 13h). Actuellement cycle sur la bataille du fret ferroviaire.

Les mercredis d'ATTAC 63

Tous les deux mois, le 1^{er} mercredi à 20h au centre Richepin, séance d'éducation populaire sur des thèmes variés à se réapproprier collectivement avec différents outils de communication (quizz, débat mouvant, ...).

Agenda

• **Jeudi 19/12**, 20h salle Conchon, conférence organisée par les Amis du temps des cerises « **PRÉFÉRER**

LA LIBERTÉ À LA SÉCURITÉ » avec C. Lamy, C. Chigot, E. Dacheux et J. Lefranc.

• **Jeudi 9/01**, 20h salle Conchon, conférence organisée par les Amis du temps des cerises, « **UNE HISTOIRE FÉMINISTE DES CONTESTATIONS POPULAIRES** » avec Fanny Gallot.

• **Manifestation** pour la Paix au proche-Orient, samedi 11/01 à 15h.

• **Dimanche 19/01** de 10h à 19h à la Maison du Peuple, anniversaire de la Doume, toute une journée festive. À 17h pièce de théâtre « **LA DETTE** » de Franck Chevally, puis débat avec le comédien et Ariane Tichit, professeur d'économie.